

→ Nos VICTOIRES

■ La PMAF a organisé une importante **campagne contre l'élevage des veaux en batterie**. A la suite de notre campagne, ce mode d'élevage a été interdit au Royaume-Uni et le sera dès 2007 au sein de l'Union européenne.

■ Nous avons également mené une campagne afin que l'Union européenne accorde aux animaux le statut d'« êtres sensibles ». Ce nouveau statut a été obtenu après que la PMAF ait présenté au Parlement européen une pétition ayant recueilli plus d'un million de signatures. L'Union européenne reconnaît ainsi la capacité des animaux à éprouver de la souffrance et de la détresse.

■ A la suite d'une de nos campagnes, **les cages en batterie conventionnelles pour les poules pondeuses seront interdites en 2012 au sein de l'UE**.

■ Suite à une vigoureuse campagne de la PMAF, **l'élevage des truies en stalles sera interdit durant la plus grande partie de leur gestation dès 2013**.

■ La ténacité de la PMAF a contribué à un **renforcement de réglementation protégeant les animaux en cours de transport**.

Toutes ces actions ont été menées en commun avec d'autres associations françaises et européennes de défense des animaux avec lesquelles la PMAF collabore régulièrement.

Au fil des années la PMAF est devenue un partenaire de la **Gendarmerie Nationale**. En effet nous avons développé un programme destiné à soutenir les gendarmes dans leurs efforts visant à faire appliquer la réglementation pro-



tegeant les animaux en cours de transport. Nous avons publié une brochure de 65 pages intitulée **Transport des animaux - Appliquons la loi !**; elle a été distribuée à 4 000 brigades à travers la France. Régulièrement nous organisons des « rappels de la réglementation » auprès des brigades chargées de la surveillance des autoroutes. Le support pédagogique que nous avons réalisé pour faire ces formations a été traduit par la Commission européenne dans 18 langues, il est disponible sur son site Internet. Nous sommes aussi aux côtés des gendarmes lors de nombreuses opérations de contrôle de camions.

→ COMMENT NOUS AIDER ?

Des millions d'animaux sont enfermés, confinés, cloîtrés... dans des stalles, des cages grillagées ou des espaces si restreints qu'ils peuvent à peine se mouvoir. Leur vie n'est que privations : privés d'un environnement naturel, privés de mouvements, privés d'une bonne santé, privés de contacts sociaux... pour eux l'abattoir est une délivrance.

ON PEUT FAIRE AUTREMENT

Ces animaux sont élevés en plein air. Ils ont la possibilité d'évoluer sur un parcours libre et peuvent jouer, creuser la terre, se gratter, se nettoyer, élever leurs petits, vivre une vraie vie. Tout cela leur est interdit dans un élevage intensif.



Nous avons besoin de votre soutien. Rejoignez la Protection mondiale des animaux de ferme en nous aidant par un don, ou en adhérant à notre association. Vous recevrez notre bulletin d'information et nos dernières pétitions.

Refusez la viande et les produits d'origine animale issus des élevages intensifs. Pour en savoir plus visitez notre site Internet :

www.pmaf.org

UNE BONNE CAUSE QUI MERITE VOTRE SOUTIEN

Désirez-vous en apprendre davantage sur la PMAF ?
Désirez-vous participer ?

Oui, je souhaite soutenir les actions de la PMAF pour améliorer les conditions de vie des animaux de ferme

Je joins un don de :

15 € 20 € 35 € 50 € ou ce montant€

(66 % de votre don sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20 % de vos revenus. Par exemple si vous faites un don de 50 €, vous pouvez déduire 33 € de vos impôts.)

Un reçu fiscal cumulant les versements de l'année vous sera envoyé.

Tous les dons, quelle que soit leur importance, sont les bienvenus.

S'il vous plaît, adressez-moi :

Vos pétitions en cours et davantage d'informations sur vos autres campagnes

La brochure « Comment faire un legs à la PMAF ? »

NOM PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTALVILLE

TÉL. DATE DE NAISSANCE *

COURRIEL *

*rubriques facultatives

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant. Ne pas jeter sur la voie publique. Sauf opposition de votre part, ces informations pourront être utilisées par des tiers.

Pour agir, retournez ce coupon à l'adresse suivante :

Protection mondiale des animaux de ferme

BP 80242 - 57006 METZ Cedex 1 - FRANCE

Tél. : 03 87 36 46 05 - Fax : 03 87 36 47 82

E-mail : courrier@pmaf.org

Site web : www.pmaf.org

La PROTECTION MONDIALE des ANIMAUX de FERME

Parce que des millions d'animaux sont élevés, transportés et abattus dans des conditions déplorables, la **Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF)** agit pour les défendre.



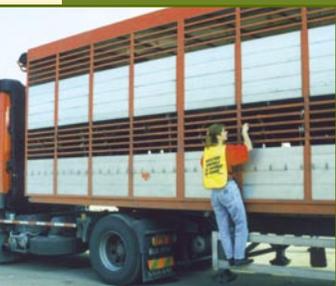
Aidez-nous à les défendre

PMAF



www.pmaf.org

LA PMAF EN QUELQUES CHIFFRES



■ **40 ans de présence à l'étranger, 12 ans d'actions en France.**

La PMAF est le bureau français de l'association internationale **Compassion in World Farming (CIWF)** créée en 1967 au Royaume-Uni afin de lutter contre les

élevages intensifs. Notre organisation a des bureaux dans quatre pays et des représentants dans huit autres dont l'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande.

La PMAF a été créée en France en 1994. Depuis, elle ne cesse de se développer et d'étendre son champ d'action.

■ **6 500 membres et donateurs** en France.

■ **8 salariés** assurent une gestion professionnelle de l'association.

■ **Un conseil d'administration bénévole** composé de huit personnes issues de l'enseignement, de l'industrie, du conseil en management..., veille à une gestion rigoureuse de l'association.



Nos MOYENS D'ACTION

Nos moyens d'action

■ **Nos enquêtes** permettent de lever le voile sur les réelles conditions de vie des animaux dans les élevages, lors du transport et de l'abattage.



■ **Une communication constante avec les médias** nous permet de porter à la connaissance de tous, une réalité souvent cachée. Des millions de téléspectateurs ont été choqués par nos images diffusées sur les plus importantes chaînes de télévision.



■ **Une information du grand public** nous permet d'en faire notre meilleur allié pour faire avancer la cause des animaux de ferme. Tracts, pétitions, stands, conférences, site Internet sont des outils que l'association utilise au quotidien.

■ **Des actions en direction de nos représentants politiques** sont régulièrement menées. Elles visent à les convaincre de légiférer pour une meilleure prise en compte du bien-être animal.

■ **L'éducation des plus jeunes passe par la réalisation de supports éducatifs** : interventions dans les écoles, brochures, films, etc.

■ **Former et informer les professionnels** est une de nos priorités. Nous intervenons régulièrement dans des établissements d'enseignement agricole, dans des salons professionnels, mais aussi et surtout auprès de la Gendarmerie Nationale afin d'œuvrer à une meilleure compréhension et une bonne application de la législation protégeant les animaux.



Nos COMBATS

Nos combats

■ **LIMITER LES TEMPS DE TRANSPORT**

- Limiter la durée totale des transports à huit heures
- Réduire les densités de chargement
- Mettre un terme aux subventions versées par l'UE pour l'exportation de bovins à destination des pays tiers
- Veiller au respect de la législation durant les transports

■ **AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ABATTAGE**

- Combattre les cruelles méthodes d'abattage
- Imposer l'étourdissement systématique des animaux, notamment dans les cas d'abattage rituel



■ **LUTTER CONTRE L'ÉLEVAGE INTENSIF**

- Encouragement des systèmes permettant un accès quotidien à l'extérieur
- Litière appropriée
- Eclairage et ventilation naturelles aussi souvent que possible
- Espace individuel permettant des mouvements naturels et de l'exercice aux animaux
- Abandon des sélections de races à croissance trop rapide (ex : poulets de chair)
- Nourriture appropriée pour chaque espèce
- Abandon de l'isolement et de trop fortes densités d'animaux etc.



■ **REFUSER LES MANIPULATIONS GÉNÉTIQUES**

- Pas de manipulations génétiques ou de clonages
- Pas de sélections génétiques dont les caractéristiques pourraient compromettre le bien-être des animaux

■ **COMBATTRE LES CRUELLES TRADITIONS GASTRONOMIQUES**

- Lutter contre l'alimentation forcée, telle que le gavage pour la production de foie gras
- S'opposer à des mutilations douloureuses telles que le chaponnage

